



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre

Arrêté n° 2016 /SDIS/ 6 du 05 FEV. 2016

Portant inscription sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers de l'Indre,
pour participation aux missions opérationnelles de la CMIC

LE PREFET DE L'INDRE

Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
VU le décret n°2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels
VU l'arrêté du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;
VU le règlement opérationnel du SDIS de l'Indre ;
VU l'arrêté ministériel du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif au risque chimique et biologique ;
VU l'avis du conseiller technique départemental ;
SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : les sapeurs-pompiers dont les noms suivent ont été déclarés aptes à participer aux opérations de l'équipe risque chimique et biologique de l'Indre pour un an à compter de la date de signature du présent arrêté.

EMPLOI	GRADE - NOM - PRENOM	QUALIFICATION
Conseiller Technique Départemental	Commandant MALASSIGNE Paul	RCH 4
Adjoint au Conseiller Technique Départemental	Capitaine BOITTIN Samuel	RCH 3
Conseiller risque biologique	Médecin hors cl. JUSSIAUX Philippe Pharmacienne-capitaine MOUCHET Cécile	
Chef de la CMIC	Commandant BOURDIN Sébastien Commandant KOWALSKI Isabelle Lieutenant 1 ^{ère} cl CHICAULT Thierry	RCH 3 RCH 3 RCH 3
Chef d'équipe intervention	Capitaine FABRE Pierre Capitaine MATERNA Hubert Lieutenant 1 ^{ère} cl PICHON Romain Adjudant-chef BERTHELOT Bruno Adjudant-chef CROCHET Xavier Adjudant-chef DOLCZEWSKI Pascal Adjudant-chef LE CLEZIO Franck	RCH 2 RCH 2 RCH 2 RCH 2 RCH 2 RCH 2 RCH 2

	Adjudant-chef SEVEAU Eric	RCH 2
	Adjudant BATARDIERE Emmanuel	RCH 2
	Adjudant BERNATAS David	RCH 2
	Adjudant BOUCHER Jérémie	RCH 2
	Adjudant ETIENNE Benoît	RCH 2
	Adjudant GONNET Sébastien	RCH 2
	Adjudant SALLE Ludovic	RCH 2
	Adjudant TOUZET Guillaume	RCH 2
	Sergent-chef PENNEROUX Aurélien	RCH 2
	Sergent HERAUD Jonathan	RCH 2
	Caporal THOMAS Cyril	RCH 2
Chef d'équipe reconnaissance	Capitaine PEUVEL Thierry	RCH 1
	Lieutenant 1 ^{ère} cl CARBONNE Renaud	RCH 1
	Adjudant-chef ANTOINE Fabrice	RCH 1
	Adjudant-chef DUBEAU Frédéric	RCH 1
	Adjudant-chef MICHON Marc	RCH 1
	Adjudant DUTRAIT David	RCH 1
	Adjudant LEOTET Mikaël	RCH 1
	Adjudant MOUQUET Robin	RCH 1
	Sergent-chef BREGEA Eric	RCH 1
	Sergent-chef DESRIAUX Nicolas	RCH 1
	Sergent-chef LEVEQUE Christophe	RCH 1
	Sergent-chef POITEVIN Christian	RCH 1
	Caporal LATOUR Sylvain	RCH 1
Equipier reconnaissance	Sapeur 1 ^{ère} cl REGIBIER Romain	RCH 1

Article 2 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du SDIS.


Alain ESPINASSE